

## ENQUETE PUBLIQUE

Etablissements contenant des installations ou activités classées  
en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au Permis d'Environnement

Concerné la demande de : GIVET RECYCLING  
Rue Pasteur, 43  
08320 VIREUX-MOLHAIN (FRANCE)

en vue d'obtenir le **PERMIS UNIQUE** pour :

Exploitation d'une installation de traitement des déchets dangereux et non dangereux

à l'adresse suivante : Parc d'Activités Communautaires de GIVET  
F-08600 GIVET (FRANCE)  
Section AW – parcelle 238

Référence Commune de HOUYET : P.UN/CL1/05-2023

Le dossier, accompagné d'une étude d'incidences, peut être consulté à l'Administration Communale de HOUYET à partir du 8 janvier 2024

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
27 décembre 2023	<b>8 janvier 2024</b>	Mairie de GIVET Place Carnot, 11 F-08600 GIVET (France) <b>7 février 2024 à 18h00</b>	Administration Communale de HOUYET Rue Saint-Roch 15 5560 HOUYET <a href="mailto:developpement.territorial@houyet.be">developpement.territorial@houyet.be</a>

La Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, de 9h00 à 12h00, et le samedi de 09h30 à 12h00.

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après seize heures ou le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du Service Environnement de la Commune de HOUYET (Tél. : 082/647.69.68).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration Communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

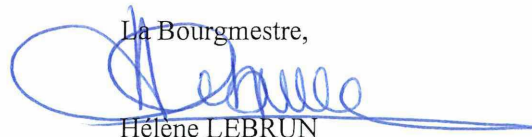
Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

du demandeur	du conseiller en environnement	du fonctionnaire technique	du fonctionnaire délégué
GIVET RECYCLING M. PETILLION Wim Rue Pasteur, 43 F-08320 VIREUX-MOLHAIN (FRANCE) ☎ +32 4 79 90 01 ✉ : <a href="mailto:wim@petilliongroup.com">wim@petilliongroup.com</a>	M. GOBLET Nicolas Rue Saint-Roch 15 5560 HOUYET ☎ 082/67.69.68 ✉ <a href="mailto:developpement.territorial@houyet.be">developpement.territorial@houyet.be</a>	SPW-ARNE - D.P.A. M. MONACHINO Giuseppe Avenue Reine Astrid 39 5000 NAMUR ☎ 081/71.53.00	SPW-TLPE M. TOURNAY Marc Place Léopold, 3 5000 NAMUR ☎ 081/24.61.11

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le Préfet des Ardennes à 08005 CHARLEVILLE-MEZIERES CEDEX (FRANCE) (*procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière + autres informations sur l'environnement*).

A HOUYET, le 22 décembre 2023



La Bourgmestre,  
  
Hélène LEBRUN

